



Direction de la communication
Tél. : 05 59 46 60 40
Courriel : communication@bayonne.fr

Le 4 octobre 2013

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

OBSERVATOIRE : LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES ET EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

SIGNATURE DE LA CONVENTION DE CONSTITUTION DU GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC

Un groupement d'intérêt public (GIP) est constitué aujourd'hui 4 octobre 2013 entre l'Etat, le département des Pyrénées Atlantiques, le Centre Hospitalier de la Côte Basque, les Villes d'Anglet, Bayonne, Biarritz, Bidart, Boucau, Hasparren, Hendaye, Saint-Jean-de-Luz et les associations locales suivantes : Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles 64, Atherbea, Aides, Association Citoyenneté Justice Pays Basque, Planning Familial, Collectif féministe contre les violences sexistes et Collectif des femmes en Pays Basque.

La création d'une telle structure est une première au niveau national.

Le groupement a pour objet de coordonner l'ensemble des partenaires publics et privés afin de mettre en commun des moyens en vue de missions d'intérêt général. Le GIP « Observatoire : Lutte contre les violences faites aux femmes et égalité entre les hommes et les femmes Pays basque » a un rôle à l'échelon du territoire afin de mutualiser les moyens et d'établir un véritable plan de lutte contre les violences faites aux femmes.

Il pose un cadre qui réunit aujourd'hui huit communes du Pays basque. D'autres, qui ont d'ores et déjà manifesté leur intérêt, viendront y adhérer, à mesure des conseils municipaux ou intercommunaux à venir qui valideront leur démarche.

Les missions du GIP

Pour la réalisation de son objet, le groupement assurera notamment, directement ou par l'intermédiaire de ses membres, les missions suivantes :

- développer le rôle d'observatoire, lui donner identité et lisibilité à l'attention des victimes elles-mêmes et des divers organismes concernés ;
- assurer la couverture du territoire géographique par des permanences auprès desquelles usagers et professionnels trouveront accueil, information et orientation ;
- coordonner les actions multi partenariales en fédérant les acteurs et confortant l'action des référents locaux ;
- réaliser des formations pluri disciplinaires à l'attention des partenaires ;
- mener des actions de sensibilisation en direction des jeunes et des professionnels de l'enseignement ;
- susciter l'intérêt et l'implication des médias et, par là même, du grand public, sur cette thématique ;
- s'instruire des répercussions de ces violences sur les enfants victimes collatérales ;
- exercer l'accompagnement personnalisé dans l'accès aux droits, au logement et à l'insertion professionnelle, et à la santé ;
- rendre compte de l'évolution des besoins du territoire en collectant les données auprès des acteurs ;
- entretenir les relations partenariales transfrontalières.

L'initiative de la Ville de Bayonne

La création de l'Observatoire des Violences faites aux Femmes s'est imposée à la Ville de Bayonne en décembre 2010. Ce groupe de travail est devenu la quatrième commission de son Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD).

L'Observatoire a permis un état des lieux à l'échelle du territoire Pays Basque et mis en exergue un manque de moyens flagrant. L'Observatoire avait lancé une campagne de sensibilisation assortie d'un numéro local d'écoute et d'aide aux victimes.

Il rassemble et favorise les actions en commun de nombreux partenaires locaux qui travaillent en réseau depuis plusieurs années : acteurs institutionnels, associations, collectifs de femmes... Les Villes d'Anglet et de Boucau ont rejoint l'Observatoire dès sa création.

A la fois espace d'échanges et de réflexion, outil d'analyse et vecteur de communication et d'information, l'Observatoire des Violences faites aux Femmes porte une attention toute particulière au renforcement de la prévention des violences, au signalement des cas de maltraitance, à la diversification des modes de prise en charge et à une meilleure attention accordée aux victimes.

Le projet est porté depuis le début par Martine Bisauta, adjointe au Développement durable et à la Participation citoyenne, qui veut affirmer l'inscription de la Lutte contre les Violences faites aux Femmes dans le cadre de la politique de développement durable qui recouvre, au-delà de la protection de l'environnement, la nécessité de favoriser l'épanouissement des êtres humains et le respect de leurs droits fondamentaux.

L'Observatoire avait lancé en janvier 2012 une communication à destination des victimes et des témoins de violences avec le slogan : « *Violences faites aux femmes. Parler, c'est*

sauver ! » et l'annonce du lancement d'un numéro de téléphone unique pour le Pays basque qui fonctionne 7/7 jours et 24/24 h. Les appels sont réceptionnés par une structure locale, qui sert de porte d'entrée aux victimes. Ce numéro, le **05 59 46 40 86**, est une alternative au 17 et au 15.

Au terme d'une réflexion commune, les différents membres de l'Observatoire, institutionnels (Parquet, sous-préfecture, Centre hospitalier de la Côte Basque, Conseil général, communes intéressées), associations de professionnels spécialisés (Association Citoyenneté Justice Pays Basque, Aides, Planning familial, etc...) et collectifs, ont décidé la constitution aujourd'hui du groupement d'intérêt public « Observatoire : Lutte contre les violences faites aux femmes et égalité entre les hommes et les femmes Pays basque ».

Dans le cadre de la Journée internationale de Lutte contre les violences faites aux femmes, le GIP organise à Hendaye le vendredi 22 novembre prochain un colloque transfrontalier, sous le Haut Patronage de Najat Vallaud-Belkacem, ministre des Droits des femmes, porte-parole du Gouvernement.

Plus d'informations : c.jomier@bayonne.fr ; 05 59 46 63 01

